



DEMANDE D'AIDE AU TRANSPORT

ATTENTION, cette aide ne concerne que les établissements ne bénéficiant pas d'une aide d'une collectivité territoriale.

*Les écoles de Charleville-Mézières n'ont pas besoin d'utiliser cette feuille
(la demande se fait automatiquement dès réservation au Metropolis)*

L'établissement réserve et paie le transport, puis envoie la demande de remboursement.

Faire parvenir cette demande d'aide à :

**Stéphanie MALTERRE
Ligue de l'Enseignement
19, avenue de Montcy-Notre-Dame
08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES**

Etablissement : _____

Date	Film	Nombre d'élèves

Fournir un RIB pour remboursement par virement (de préférence), ou ordre (si différent de l'établissement) pour un remboursement par chèque :

Adresse : _____

Personne responsable de la demande d'aide: _____

Tél: _____ E-mail: _____

Coût total du transport (joindre facture(s) acquittée(s)): _____

**Exceptionnellement, l'association prend en charge 100 % du coût du transport...
Merci de nous faire parvenir la demande avant le 29 avril 2022.
Nous ne traiterons plus les demandes au-delà de cette date.**

A _____ Le _____ Signature